Rural Infos du lundi 23 janvier 2023

LE FONDS VERT en SAONE-ET-LOIRE

Réfléchissez au projet que vous pourriez présenter au titre du Fonds Vert !

Voici la circulaire adressée aux Préfets concernant l'enveloppe dite Fonds Vert, dotée de 2 Md€ pour 2023, ce qui devrait donner à minima 20 M€ pour la Saône-et-Loire.
L'UMCR 71 participera le 3 Février à la réunion de lancement en Préfecture, et vous tiendra immédiatement au courant des orientations retenues en Saône-et-Loire.

Circulaire Fonds Vert
Annexes

VICTOIRES 2022

Pourquoi adhérer ou réadhérer

Les appels à cotisation ont été envoyés aux quelques 500 communes rurales de Saône-et-Loire.

Quelques victoires concrètes en 2022 : hausses de la DSR péréquation et de la dotation biodiversité, retour au versement optionnel de la taxe d'aménagement aux EPCI, obtention d'un « filet de sécurité » pour les communes rurales, engagement de l'État pour une « garantie rurale » sur le ZAN, obtention du principe d'un « Nouvel agenda rural » décliné au niveau des préfets de chaque département, etc., sont quelques exemples de la preuve de votre engagement au sein de l'association des Maires ruraux , UMCR 71 et AMRF au plan national, pour changer la vie de vos habitants.

Continuons l'action, rejoignez-nous et faites rejoindre vos collègues !

CHALLENGE DE LA COMMUNE SPORTIVE de SAONE et LOIRE – édition 2023

Comme chaque année, le Comité départemental et olympique de Saône-et-Loire (CDOS 71) organise le challenge de la Commune sportive.
Ci-joint la lettre du CDOS invitant les communes à participer :

http://mairesruraux71.fr/wp-content/uploads/sites/23/2023/01/Communesportive2023-courriermaires.pdf

---

ENVIRONNEMENT

Biodiversité communale

La biodiversité sur votre territoire est un sujet clé. Pour préparer un plan d'actions, l'Office français de la biodiversité (OFB) propose aux communes de leur apporter un soutien afin de réaliser un Atlas de la biodiversité communale (ABC), doté d'une enveloppe de 3 millions d'euros. Vous avez jusqu'au 22 mars pour déposer votre candidature.

En savoir plus

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA 71) - année 2023

Suite au collège départemental FDVA du 8 décembre dernier, vous trouverez en pièce jointe la note d'orientation départementale FDVA 2023.

Pour diffuser l'appel à projets, vous pouvez orienter vos associations vers le site des services de la Préfecture :

https://www.saone-et-loire.gouv.fr/fdva-2-fonctionnement-actions-innovantes-et-ou-r3412.html

---

INTERCOMMUNALITÉ

Représentants de la commune à la CLECT

La Commission Locales d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour mission principale d'évaluer les charges liées au transfert de compétences entre communes et EPCI à fiscalité professionnelle unique (FPU). Comment sont désignés le ou les représentants du conseil municipal à cette commission ? Réponse dans cette note de la DGCL.

Note de la DGCL sur la CLECT

PETITE ENFANCE

Groupe de travail "collectivités"

La mise en place d'un *service public de la Petite enfance avance.* Lors du Conseil National de la Refondation sur la Petite enfance du 8 décembre, le ministre Combe a annoncé la mise en place d'un groupe de travail interinstitutionnel Etat-Sécurité sociale - associations d'élus. L'AMRF y participera. Si vous souhaitez partager votre expérience et collaborer aux travaux de l'AMRF sur la Petite enfance, merci de contacter catherine.leone@amrf.fr

Pour mémoire : Le dossier du "36000 communes" qui reprend la proposition de l'AMRF

INGÉNIERIE

AMRF x Aides-Territoires : Trouver une solution de financement pour vos projets

Aides-Territoires dispose d'outils pour trouver des financements géolocalisés pour vos projets. L'AMRF a permis de faciliter la rencontre entre vos besoins et les solutions parfois méconnues.

Replay
Présentation PPT

PATRIMOINE RELIGIEUX

Prix Sésame de la Fondation du patrimoine

Pour préserver le patrimoine religieux en valorisant des pratiques de partage ou de reconversion, la Fondation du patrimoine lance le prix Sésame. Le patrimoine religieux est l'un des principaux éléments du patrimoine de proximité avec 45 000 édifices répartis sur tout le territoire. La Fondation du patrimoine récompense des initiatives consensuelles d'usages partagés.
En savoir plus

COLLECTIVITÉS LOCALES

Du changement en 2023

DGF, Fonds vert, CVAE, Observatoire des territoires, classement des communes en ZRCV, documents d'urbanisme, responsabilité des gestionnaires publics, mise à jour des instructions budgétaires, etc. Pour vous y retrouver, la DGCL a mis en ligne des ressources pour vous y retrouver dans ce qui change au 1er janvier 2023 pour les collectivités locales.

En savoir plus

CULTURE

Du concret pour les adhérents grâce au partenariat AMRF/FNCOF

L'AMRF a signé un partenariat utile avec la Fédération nationale des comités et organisateurs de festivités (FNCOF) pour soutenir le secteur culturel et festif en milieu rural. Adhérez pour un montant modeste à la FNOCF (10€ au lieu de 99€) et bénéficiez de tous les services (remise sur les tarifs Sacem – jusqu'à 40%, conseils juridiques et accompagnement pour vos projets, remises commerciales négociées, etc.). Par ailleurs l'adhésion de votre commune permet à vos associations d'adhérer elles aussi à un tarif préférentiel.

En savoir plus
Bulletin d'adhésion

AGENDA

Mercredi 25 janvier à 15 h - Colloque sur l'expertise territoriale

Participez au webinaire : Les nouveaux défis de l'expertise territoriale : entraide, coopération et mutualisations.

Inscription

Jeudi 2 février à 11 h - Webinaire "Comment rendre de nouveaux services aux habitants avec une application mobile ?"

Jeudis de la formation - Votre association, en lien avec Lumiplan, vous présente une application permettant de créer un portail local de services publics et ainsi faciliter les démarches en ligne.

Inscription

Samedi 13 et dimanche 14 mai 2023. Assemblée générale annuelle des maires ruraux de France à Lyon.